

## Infrastructures

Difficiles négociations entre les OPA de l'Oise et VNF, qui fait la sourde oreille. La FDSEA a réuni ses délégués à Noyon.

## Projet de canal Seine-Nord : les protocoles ne sont pas signés dans l'Oise

Depuis 2004, les FDSEA, les Chambres d'agriculture et les Syndicats de propriétaires du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise se concertent pour mettre au point les conditions d'intervention de VNF (Voies Navigables de France) sur les propriétés privées et les indemnités des propriétaires et agriculteurs. Avec la volonté d'obtenir, au nom de la solidarité, la même indemnité pour les propriétaires et les exploitants des quatre départements. Luc Smessaert, président de la FDSEA de l'Oise, et Jean-Luc Poulain, président de la Chambre d'agriculture, n'ont pas à ce jour accepté de signer les protocoles conclus et signés avec VNF dans les autres départements pour trois raisons essentielles :

- le barème d'indemnisation des

propriétaires applicable dans la Somme d'une part, et les autres départements d'autre part est différent,

- les dispositions relatives à l'aménagement foncier sont ambiguës et le Conseil général qui conduit les procédures n'a pas été associé,

- la zone d'écrêtement des crues en cours d'aménagement à Pontpoint-Longueil-Sainte-Marie sera impactée par la construction du canal et VNF n'a pas lancé les études demandées par la FDSEA et la Chambre d'agriculture il y a un an et demi. Des contacts téléphoniques ont été établis fin juin et début juillet avec VNF mais, depuis, les engagements de prendre en compte les demandes de la FDSEA et de la Chambre d'agriculture de l'Oise ne sont pas tenus.

«Restons solidaires» : c'est l'appel lancé le 13 août par Luc Smessaert aux présidents des syndicats agricoles cantonaux et délégués des communes concernés par le canal, réunis à Noyon. Accompagné de Cédric Thomassin, secrétaire général, et d'Hervé Ancellin, président de la section défense de l'espace rural de la FDSEA, Luc Smessaert a souhaité en effet informer précisément les responsables locaux de cette situation et venir à leur rencontre pour écouter leurs attentes.

Il leur a demandé de ne communiquer aucune information et de ne conclure aucune convention individuelle avec VNF ou ses représentants locaux dans l'attente du règlement des questions exposées ci-dessus - faire remonter rapidement aux présidents des

syndicats agricoles cantonaux et à Willy Goense, conseiller syndical du secteur, les informations sur toute initiative locale de VNF. Les principales préoccupations ressenties sur le terrain et exprimées par les délégués portent sur :

- la localisation et l'impact de la zone portuaire de Noyon. Des informations circulent sur une modification d'emplacement,

- les réserves foncières à constituer pour les projets routiers (RD1032, déviation ouest ou Noyon),

- le financement des opérations d'aménagement foncier hors périmètre perturbé,

- le financement des travaux du canal,

- l'impact des travaux sur les captages et forages.

CHRISTIAN DIERICK

## Foncier

Tout projet d'aménagement collectif ou de document d'urbanisme est soumis à enquête publique préalable, à laquelle il faut participer.

## Enquêtes publiques : informez-vous et donnez votre avis

Chaque semaine, dans *L'Oise Agricole*, nous nous efforçons d'annoncer les enquêtes publiques susceptibles d'intéresser et de concerner les propriétaires et les agriculteurs.

Le tableau que vous trouvez chaque vendredi ou presque comporte une sélection des enquêtes puisées dans les annonces légales de la presse quotidienne locale.

Quel que soit l'objet de l'enquête (plan local d'urbanisme, zonage d'assainissement...) préalable à une déclaration d'utilité publique, prenez donc le temps de consulter les documents qui sont à votre disposition en mairie :

- pour vous informer sur ce qui se prépare dans votre commune,  
- pour vérifier si vous êtes personnellement concerné,

- pour donner votre avis : un registre d'enquête est à votre disposition avec le dossier, vous pouvez y écrire vos questions, vos remarques.

Un commissaire enquêteur tient permanence. Mais vous n'êtes pas obligé d'attendre sa venue pour consulter le dossier. L'enquête publique dure généralement un mois. Chaque jour et heure

habituels d'ouverture de la mairie, vous pouvez venir prendre connaissance des documents.

Et si vous préférez, vous pouvez donner votre avis par lettre, préparée à la maison et adressée par La Poste au commissaire enquêteur à la mairie où a lieu l'enquête. Ou bien encore, remettre cette lettre au commissaire enquêteur.

C. D.

## Jeunes Agriculteurs

A la ferme de Morvillers, à Catillon-Fumechon, près de St-Just-en-Chaussée.

## Campagne en fête les 6 et 7 septembre

Les Jeunes Agriculteurs peaufinent l'organisation de Campagne en fête, qui se déroulera les samedi 6 et dimanche 7 septembre prochains. Les espaces nécessaires sont prêts, puisque les cultures ont pu être récoltées à temps (ouf !), y'a plus qu'à... Ils devront être nombreux, les bénévoles, pour organiser la logistique, matérialiser les parkings, amener le matériel, monter les stands...

Pour l'instant, on en est à la préparation et à la coordination pour

organiser tout cela car il faut se préparer à accueillir les exposants et surtout près de 10.000 visiteurs.

Un espace sera réservé aux producteurs de produits fermiers, et un village des bioénergies sera installé. Dans ce cadre, la FDSEA y organisera un débat sur le thème agriculture et énergies le samedi après-midi, à 14 h 30.

B.L.



Le long des routes, ces immenses espaces ouverts que sont nos champs peuvent être utilisés pour la communication : ce que savent faire les Jeunes Agriculteurs, en attirant l'attention des passants avec des constructions en paille. Celle-ci a été montée par le CCJA de Saint-Just-en-Chaussée, en présence de la presse locale mardi matin 19 août, près de Nourard-le-Franc.

## en bref

### Pomme de terre d'industrie : l'inquiétude des producteurs

La pomme de terre est aussi victime de la hausse du prix du pétrole. Depuis l'an dernier, les frais de culture ne cessent de progresser. En 2008, l'augmentation du prix des engrais a été de 34 %, elle pourrait être de 80 % en 2009, celle des carburants atteint 60 % selon le Cer de la Somme. Les industriels sont également soumis à une forte pression des charges.

C'est la raison pour laquelle le président du Groupement des producteurs de pommes de terres pour l'industrie McCain (Gappi), Eric Delacour, demande à ses clients de prendre en compte cette nouvelle donne dans les négociations commerciales. «Ne pas intégrer durablement ces hausses mettrait la filière en difficulté» insiste-t-il. Avant de mettre en garde les acheteurs contre un éventuel abandon de la culture de pomme de terre d'industrie, au profit d'autres productions, si les prix n'augmentent pas.

### Recyclage des lampes usagées

Les sociétés Ducamp et Vidam ont reçu l'agrément de Récyclum pour leur activité de collecte des lampes usagées. Ce sont 2 sociétés sœurs qui font partie du groupe indépendant Ducamp, dont le siège social est à Amiens et qui a une agence à Compiègne. Vidam a son siège social à Amiens et a une agence à Beauvais.

Collecteurs de déchets tous types, ces sociétés Ducamp et Vidam viennent d'être agréées par Récyclum, l'éco-organisme en charge de l'élimination des lampes usagées. Il a fallu pour cela que ces entreprises fassent preuve de leur capacité à respecter le référentiel conçu par Récyclum lors d'une procédure d'audits menés par l'éco-organisme et des experts indépendants. Ce référentiel est constitué de critères techniques et éthiques qui définissent les modalités opérationnelles d'un service de collecte de proximité respectueux des principes de développement durable. L'activité fera l'objet d'un suivi régulier de la part de Récyclum.